

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL
**LE CONTRAT
D'OBJECTIFS ET
DE PERFORMANCE
(COP)**

2023 – 2026





SOMMAIRE

1. FEI, UNE AMBITION RENOUVELÉE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE ET DE LA COOPÉRATION ÉDUCATIVE INTERNATIONALE	3
1.1 Renforcer l'identification de FEI comme opérateur ensemblier de la coopération en éducation.....	3
1.2 Mettre en œuvre une coopération éducative au service des orientations stratégiques du ministère et en phase avec les attentes des pays bénéficiaires et des bailleur	4
1.3 Contribuer aux ambitions européennes et internationales de la France en matière de mobilité	4
1.4 Conforter l'établissement en tant qu'acteur majeur de la promotion du français l'international	5
1.5 Consolider encore le dispositif global des certifications	6
1.6 Contribuer à la politique d'accueil et d'intégration de la France	7
2. FEI, AU CŒUR DE NOUVEAU ENJEUX GLOBAUX ET DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE	8
2.1 Un modèle économique performant, à consolider et assurant la soutenabilité budgétaire de l'établissement.....	8
2.2 FEI, un établissement en prise avec les évolutions du monde contemporain	10
2.4 L'hybridation de la coopération, de la formation et des mobilités : la montée en puissance de la FOAD.....	11
3. FEI, « PATRIMOINE INNOVANT » : UNE ÉQUIPE, UN LIEU ET UNE MARQUE.....	12
3.1 Une équipe.....	12
3.2 Un lieu.....	13
3.3 Une marque.....	13



1. FEI, UNE AMBITION RENOUVELÉE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE ET DE LA COOPÉRATION ÉDUCATIVE INTERNATIONALE

1.1 Renforcer l'identification de FEI comme opérateur ensembleur de la coopération en éducation

- Consolider et valoriser une expertise nationale de qualité de la part des acteurs de l'éducation, tout en développant le vivier d'experts locaux dans les pays partenaires, réaffirmer son rôle de fédérateur des expertises.
 - Répondre en matière d'assistance technique aux défis liés à la transformation des systèmes d'éducation et de formation (transition numérique et environnementale)
 - Poursuivre la mise en œuvre de projets de coopération et soutenir les politiques publiques en faveur du français et du plurilinguisme.
 - Accroître les projets menés, notamment montée en puissance du département de la langue française DLF, chargé de la gestion de FSPI majeur, à travers des actions d'accompagnement de réformes des programmes scolaires et curricula et des projets partenariaux modélisants.
- Renforcer le rôle stratégique transversal du service des délégations étrangères, afin de faire découvrir et mieux connaître aux cadres éducatifs étrangers la variété des missions de l'établissement, le système éducatif français dans l'objectif de développer des activités de coopération.
 - Réaffirmer le rôle d'ensembleur de FEI notamment à travers le DRD, dont l'action compte parmi les missions prioritaires à renforcer.
 - FEI reste le seul opérateur du MENJ pour les certifications en langue française à l'international et pour le programme des assistants de langue en France et à l'étranger, à travers le DEC et le SAM.
 - Assurer le maximum de synergies entre les projets par la création d'une base de données et proposer systématiquement le recours à FEI comme ensembleur de l'expertise française en éducation.



1. FEI, UNE AMBITION RENOUVELÉE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE ET DE LA COOPÉRATION ÉDUCATIVE INTERNATIONALE

1.2 Mettre en œuvre une coopération éducative au service des orientations stratégiques du ministère et en phase avec les attentes des pays bénéficiaires et des bailleurs

- Continuer à accompagner les réflexions sectorielles sur les enjeux d'éducation et de formation.
- Travailler à structurer notre capacité d'intervention : organisation du « continuum éducatif » ; de l'articulation des parcours et de la reconnaissance des qualifications entre les différents systèmes ; développement des centres des métiers et des qualifications (CMQ) franco-étrangers ; transition numérique et environnementale des systèmes éducatifs ; renforcement du capital humain dans une logique de compétences ; réponse aux enjeux sociétaux des systèmes.
- Promouvoir les domaines d'excellence de la France en éducation et

formation et renforcer son rôle d'ensemblier des savoir-faire du MENJ, et sa complémentarité avec Expertise France.

- Le DLF contribue de manière croissante à la mise en œuvre des priorités présidentielles, fortement soutenues par l'AFD en faveur de la langue française et du plurilinguisme. (Projets ASTRE et TrèFLE)

1.3 Contribuer aux ambitions européennes et internationales de la France en matière de mobilité

> Deux pôles autour des questions de mobilités : reconnaissance des diplômes étrangers et programme des assistants de langue

1.3.1 Informer sur la reconnaissance internationale des diplômes

- Renforcer le rôle du DRD – Centre ENIC-NARIC France dans le développement des mobilités en continuant de répondre à la demande croissante d'attestations. Améliorer le processus qualité et développer sa visibilité. Renforcer son rôle de coordination au niveau européen et international.
- Accompagner les établissements d'enseignement supérieur français dans l'application de la reconnaissance automatique.
- Participer à des projets européens financés sur le programme Erasmus+.

1.3.2 Promouvoir l'éducation à la citoyenneté

- Poursuivre sa réflexion sur la contribution de la mobilité et du plurilinguisme à l'éducation à la citoyenneté.
- Accroître significativement le nombre d'assistants de langue sur la période 2023-26 en réponse au souhait du ministre de l'Éducation nationale.
- Développer l'attractivité du programme, notamment en les adossant à des parcours de formation diplômants.
- Mener des projets ambitieux dans le cadre du plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion.



1. FEI, UNE AMBITION RENOUVELÉE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE ET DE LA COOPÉRATION ÉDUCATIVE INTERNATIONALE

1.4 Conforter l'établissement en tant qu'acteur majeur de la promotion du français à l'international

- Défendre les positions solides occupées par FEI dans les domaines de la formation des enseignants du et en français et des certifications.
- La formation des cadres et des enseignants du et en français ainsi que l'expertise qualité, notamment dans le domaine du bi/plurilinguisme, restent le cœur de métier et la valeur ajoutée du DLF.
- Maintenir le statut d'excellence des formations dispensées sur ses dispositifs phares.
- Des synergies seront recherchées avec le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) du Conseil de l'Europe, dont FEI est le point de contact national pour la France. Encourager l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues vivantes et encourager le plurilinguisme.

1.4.1 Garantir la qualité continue des dispositifs BELC

- Assurer dès 2024 le déménagement du BELC de Nantes vers une autre structure d'accueil.
- Consolider le master existant « Ingénieries de l'enseignement et de la formation en FLE » en simplifiant l'offre sur un an.
- Enrichir la palette de modalités d'accès à la formation, afin d'offrir une solution à chaque participant, à distance, présentiel et hybride.

1.4.2 Développer le dispositif PROFLE+

- Mettre en place une stratégie de communication pour déployer le dispositif dans les pays où il n'est pas implanté.
- Mettre en place les conditions nécessaires pour que les postes diplomatiques puissent être distributeurs de PROFLE+ (sur le modèle du DELF-DALF). Une étude de faisabilité juridique sera lancée, en lien avec le CNED, en vue de conduire une action pilote.

1.4.3 Développer la plateforme FEI+

- Créer de nouveaux contenus pour les dispositifs de soutien à la pratique du Français Langue Maternelle (FLAM) pilotés par l'AEFE, entreprendre la réactualisation des modules DLF.

1.4.4 Améliorer et développer l'ensemble des dispositifs « langue française »

- Pour l'ensemble des produits de promotion de l'enseignement *du* et *en* français (BELC, PROFLE+ et FEI+), finaliser une version pilote d'un outil auto-positionnement permettant aux utilisateurs de mieux se repérer dans l'offre de produits de FEI+, mener les démarches nécessaires à l'inscription des formations au Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), pour permettre le financement des formations de formateurs, levier considérable pour accroître le nombre de bénéficiaires des formations, se donner les moyens d'obtenir la certification Qualiopi pour l'ensemble des formations de FEI.

1.4.5 Promouvoir le bilinguisme et le plurilinguisme

- Améliorer la qualité de l'enseignement bi/plurilingue dans le monde pour le DLF. Renforcer les compétences des enseignants exerçant en section bilingue francophone ; accompagner les établissements vers la labellisation FrancEducation ; proposer dans le cadre du projet E-INSPE, un parcours de formation sur les doubles diplômes Esabac / Abibac / Bachibac ; organiser une formation spécifique pour les professeurs européens enseignant en sections binationales.
- Le DLF poursuivra le développement et l'animation du site Le fil plurilingue et initiera de nouveaux projets avec les partenaires de son comité scientifique (fiches pays, cartographie interactive mondiale des sections bilingues).



1. FEI, UNE AMBITION RENOUVELÉE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE ET DE LA COOPÉRATION ÉDUCATIVE INTERNATIONALE

1.5 Consolider encore le dispositif global des certifications

> Renforcer le développement des outils et de l'expertise en matière d'évaluation des compétences en langue française et en langue étrangère et dans le cadre de la promotion complémentaire du bi-plurilinguisme.

1.5.1 Renforcer la promotion des tests et certifications en langue française

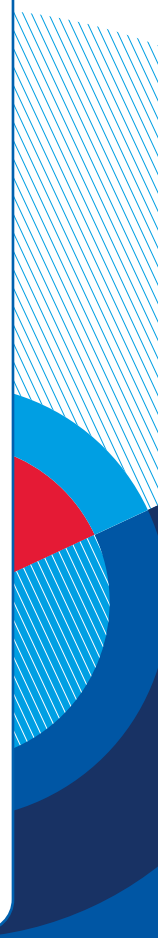
- Poursuivre les efforts d'accroissement des certifications en langue française, au service de la qualité de son enseignement, auprès des établissements à autonomie du réseau culturel à l'étranger, lycées français et partenaire locaux.
- Accompagner les politiques publiques portées par les SCAC auprès des autorités éducatives locales et implanter les examens du DELF-DALF dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Intensifier notre politique de gestion des centres de passation du TCF.

1.5.2 Renforcer la promotion d'Ev@lang

- Promouvoir le test de positionnement non-certifiant Ev@lang, en français, en anglais et arabe auprès des établissements du réseau. Faire évoluer les supports de passation de ce test, notamment sur smartphone.

1.5.3 Renforcer l'offre d'expertise

- Conforter sa mission en matière d'expertise scientifique et logistique en méthodologie de l'évaluation afin de renforcer ses partenariats avec les ministères étrangers en charge de l'éducation et de la mobilité professionnelle ainsi qu'avec les organisations internationales.





1. FEI, UNE AMBITION RENOUVELÉE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE ET DE LA COOPÉRATION ÉDUCATIVE INTERNATIONALE

1.6 Contribuer à la politique d'accueil et d'intégration de la France

> Consolider notre rôle de premier plan en la matière à travers la reconnaissance des diplômes et la concertation européenne sur le passeport des réfugiés, les formations en langue française et tests de langue.

1.6.1 Renforcer le rôle des évaluations et des certifications gérées par FEI dans la politique d'intégration et d'accueil de la France

- Poursuivre l'accompagnement des administrations centrales en développant des centres de passation du TCF et la collaboration avec la DGESCO. Favoriser l'intégration des élèves primo-arrivants.
- Le Diplôme initial de langue française (DILF) poursuivra son rôle dans l'intégration sociale des étrangers non-francophones installés en France et en particulier auprès des non-lecteurs et/ou non-scripteurs.
- Poursuivre l'accompagnement des actions publiques en matière de lutte contre l'illettrisme et en faveur de l'apprentissage et de l'amélioration de la maîtrise de la langue française.
- Mettre en œuvre la reconnaissance officielle de l'ensemble des tests et diplômes en tant que certifications professionnelles.

1.6.2 Renforcer le rôle de la reconnaissance des diplômes et du DRD – centre ENIC-NARIC France dans la politique d'intégration des migrants et réfugiés

- ##### 1.6.2.1 Appuyer les primo-arrivants dans leurs démarches
- L'activité du DRD – Centre ENIC-NARIC France doit répondre efficacement à l'augmentation des demandes d'attestations du public primo-arrivant, en soutien à la politique nationale d'intégration des migrants définie par le Comité interministériel à l'immigration et à l'intégration du 6 novembre 2019.

1.6.2.2 Collaborer avec les acteurs nationaux et internationaux de l'intégration des migrants et des réfugiés

- Simplifier sa procédure spécifique pour les réfugiés et continuer de représenter la France dans le cadre du projet EQPR (Passeport européen des qualifications des réfugiés) porté par le Conseil de l'Europe.

- Appuyer les établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de la reconnaissance des qualifications des migrants, notamment à travers le groupe MEN S (« Migrants dans l'enseignement supérieur »)
- Renforcer son partenariat avec le MIOM (ministère de l'Intérieur et des Outre-mer), la DIAIR (délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés) et le Conseil de l'Europe.

1.6.3 Renforcer la qualité des structures d'apprentissage du français langue étrangère pour les étrangers arrivant en France

- Entreprendre des démarches pour mieux lier le label Bienvenue en France de Campus France au Label Qualité FLE et susciter l'obtention d'une double qualification sur le modèle Qualité FLE-Qualopi.

1.6.4 Appuyer la diffusion du français dans la population des primo-arrivants

- Créé en partenariat avec RFI en 2018, la série radiophonique « Les voisins du 12 bis » a été conçue pour un public de primo-arrivants en France. Après une collaboration réussie, RFI et FEI ont renouvelé leur partenariat pour deux ans pour continuer à co-produire l'ensemble du dispositif.

2. FEI, AU CŒUR DE NOUVEAUX ENJEUX GLOBAUX ET DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

2.1 Un modèle économique performant, à consolider et assurant la soutenabilité budgétaire de l'établissement

- > Un travail de fond sur le modèle économique a été mené par le professeur Quenan, afin d'objectiver les raisons de la bonne santé financière de l'établissement et assurer le bon recouvrement des ressources propres de FEI.
- > La capacité de rebond de FEI dans la phase aiguë de la crise sanitaire globale est le fruit de la vitalité de son modèle économique, avec un niveau élevé d'autofinancement, une capacité à maintenir une trésorerie confortable, une bonne gestion des dépenses et une tenue satisfaisante des recettes.
- > FEI doit faire face à un certain nombre de fragilités qui l'obligent à innover pour préserver son modèle.

2.1.1 La mise en œuvre de mesures générales et transversales aux activités de FEI

- Renforcer le modèle économique en assurant la bascule numérique dans tous les domaines d'activité afin d'en faire un levier de compétitivité et un outil de consolidation d'un modèle économique soutenable.
- Diversifier progressivement les ressources propres de l'établissement et mettre en place un processus de veille stratégique à partir de 2023 par la création en interne d'un « Conseil de développement économique de FEI ».

2.1.2 L'adéquation des ressources humaines à la croissance de l'établissement

- L'accroissement des charges de personnel est une autre source de fragilité. Les efforts en matière de numérisation des activités permettront une hausse de la productivité. Il s'agit de veiller à la cohérence entre le niveau de l'activité des services et les ressources humaines disponibles.

2.1.3 Le déploiement efficace des plateformes et applications

- Répondre à une exigence clef qui est d'assurer le déploiement efficace des plateformes et applications « métiers » dans les différents départements et services et veiller au développement de leurs fonctionnalités.

2.1.4 La recherche de gains d'efficacité, de productivité, et d'accroissement des ressources propres dans le cadre du déploiement des évaluations et certifications

- Préserver et accroître la compétitivité des produits du DEC. Consolider l'implantation des diplômes et tests en France et à l'étranger. Veille permanente sur les facteurs de risque pouvant mettre en cause l'activité du DEC.
- Assurer la maintenance des applications (outil de gestion TEO, plateforme TCF SO) et développer la nouvelle application TEO+ et l'outil de gestion GAEL.



2. FEI, AU CŒUR DE NOUVEAU ENJEUX GLOBAUX ET DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

- Renforcer la qualité des épreuves et lutter contre les fraudes et développer l'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'automatisation partielle de la correction des productions écrites.

2.1.5 La recherche de gains d'efficacité, et d'accroissement des ressources propres en ce qui concerne l'activité de délivrance des attestations de diplômes.

- Le DRD – Centre ENIC-NARIC France contribue de plus en plus aux politiques publiques d'enseignement supérieur, d'intégration et d'emploi ainsi qu'à la présence internationale de l'expertise française dans la reconnaissance des diplômes.
- Le traitement des demandes d'attestation de reconnaissance des diplômes est en forte augmentation depuis 2019.
- Procéder à la refonte de l'outil Phoenix, permettant la délivrance entièrement dématérialisée des attestations de diplômes, est une priorité. Actualiser et renforcer l'ergonomie et la visibilité du robot conversationnel Cybèle.
- Donner un véritable statut juridique au DRD – Centre ENIC-NARIC France en le mentionnant explicitement dans le code de l'éducation afin de renforcer la légitimité de FEI et ainsi du service chargé de cette mission de service public fondamentale.

2.1.6 La recherche de gains d'efficacité, de productivité, et de ressources propres dans le département de coopération en éducation

- S'assurer que le département dispose d'un capital humain en capacité de s'inscrire à moyen terme dans la logique de développement de l'établissement.
- Faire face à une concurrence accrue et générer des ressources propres grâce à une forte montée du volume d'affaires pluriannuel en portefeuille et une hausse du nombre de projets d'un montant de plus de 400 000 euros.

2.1.7 La recherche de gains d'efficacité, de productivité, et d'accroissement des ressources propres dans les autres départements

- Le Département Langue Française (DLF) a également vu s'accroître son dynamisme par la mise en place de programmes de formation axés sur le numérique, de formules hybrides, l'importance croissante des FSPI dans l'activité du département, l'octroi de projets plus importants et en quasi-régie sur financements AFD comme le projet TREFLE en Egypte.
- Le développement des outils adaptés est indispensable à la gestion des projets de ce département : finalisation des évolutions du logiciel BELC et mise en place d'un logiciel de gestion de projets, de logiciels dédiés aux enquêtes et des outils de traitement de données.
- Le Service des assistants de langue et de la mobilité (SAM) doit chercher des pistes pour générer de nouvelles ressources (organisation de séminaires sur la mobilité des jeunes et des professeurs, de forums payants sur l'interculturalité, le développement de nouveaux produits pour des établissements privés)
- Renforcer la fonction marketing dans le cadre d'une stratégie globale de communication orientée vers la consolidation de l'installation de la marque FEI.

2.1.8 La recherche d'une évolution générale des ressources propres de FEI estimée à ce stade avec prudence mais qui nécessitera une réévaluation régulière sur la période 2023-2026

- Les projections réalisées tablent sur une progression modérée des ressources propres de l'établissement. On devrait assister pendant la période considérée à une très faible diversification de la proportion des ressources propres par activité.



2. FEI, AU CŒUR DE NOUVEAU ENJEUX GLOBAUX ET DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

2.2 FEI, un établissement en prise avec les évolutions du monde contemporain

2.2.1 Pour prendre en compte les leçons de la crise pandémique, s'adapter aux nouvelles demandes de travail et de formation en développant les pratiques hybrides

- La « bascule numérique » doit pouvoir être activée selon différentes modalités en fonction de l'urgence (hybridation ou distanciel) afin de permettre un fonctionnement optimal de l'établissement.

2.2.2 Être à la pointe des nouveaux enjeux de l'éducation

- Adapter son action pour répondre aux défis et aux nouveaux enjeux de l'éducation (éducation inclusive, numérique éducatif, éducation à la citoyenneté, égalité de genre, éducation au développement durable, employabilité des jeunes) à travers des projets de coopération, des projets de l'unité d'enseignement et de formation du DCE.

2.2.3 FEI, acteur engagé du débat public sur l'éducation à l'échelle internationale

- À travers deux vecteurs clefs : le LIRE, centre de ressources et laboratoire innovant au service de l'ensemble des acteurs du numérique éducatif (l'EdTech) et la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*.

2.2.3.1 La *Revue internationale d'éducation de Sèvres*

- Continuer à participer à ce mouvement de fond, en vue d'accroître sa visibilité et sa notoriété en France et à l'international, en adoptant progressivement le modèle de l'accès ouvert.
- Renforcer son référencement et contribuer à la culture internationale des acteurs de l'encadrement de l'école en France. Animer le débat public international sur l'éducation. Organisation du 5^e colloque international « Éduquer dans un monde incertain ».

2.2.3.2 Le Laboratoire d'innovation et de ressources en éducation (LIRE)

- Offrir un espace novateur de partage de connaissances, pensé et adapté aux différents publics de FEI.

2.3 Consolider les acquis et développer de nouveaux projets numériques articulés aux défis de la coopération éducative et de la diffusion de la langue française

2.3.1 Un « établissement numérique » : des services ressources à la pointe de la dématérialisation

- Continuer à numériser activement les missions support (par exemple le SIRH et la numérisation du service accueil et logistique événementielle), développer des projets d'intelligence artificielle, poursuivre au sein de FEI la diffusion de la culture « cyber » tout en prévenant le risque.
- Améliorer l'accessibilité de ses environnements en ligne au regard du

RGAA. Pour cela, FEI inscrit la rédaction d'un schéma pluriannuel au schéma directeur informatique, prévoit de former les agents concernés et de conduire des audits. Renforcer la sécurité informatique par des rappels périodiques des bonnes pratiques numériques, la mise en place de formations, la réorganisation des services-supports concernés, le développement d'une démarche qualité pour garantir l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité de nos données.



2. FEI, AU CŒUR DE NOUVEAU ENJEUX GLOBAUX ET DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

2.3.2 Contribuer à la promotion de l'approche française du numérique éducatif sur la scène internationale et au renforcement des projets de coopération dans le domaine du numérique éducatif

- Participer avec notre tutelle et les acteurs privés à une approche globale du numérique éducatif, contribuer à la promotion du numérique éducatif à la française et à la promotion internationale de la marque France EduNum International (FENI).
- Contribuer plus fortement à des projets structurants dans le domaine de l'EdTech, à l'image des projets « Imaginecole » ou « Universités sans les murs ».

2.3.3 Ouvrir et publier les données publiques (open data)

- Recenser, grâce au référent « donnés, algorithmes et code source », les données produites par FEI et les prioriser selon le degré d'utilité et d'intérêt stratégique, et analyser leur opportunité d'ouverture en

accompagnant la publication de jeux de données ouvertes ou le partage restreint de données dans le cadre de projets de mutualisation des données.

2.3.4 Les certifications : poursuivre la numérisation, expérimenter les passations et la surveillance (proctoring) à distance

- Se positionner aux avant-postes de la révolution numérique des certifications, en répondant aux attentes de solutions souples et conviviales de la part des clients, tout en conservant les assurances de qualité, d'équité et d'excellence.
- Développer et expérimenter des solutions techniques de passation dématérialisée des certifications officielles de français langue étrangère et de télésurveillance, en répondant à trois objectifs : amélioration de l'offre de service auprès des candidats, garantie de sécurité, préservation de l'activité d'influence des centres agréés.

2.4 L'hybridation de la coopération, de la formation et des mobilités : la montée en puissance de la FOAD

- Renforcer la formation ouverte et à distance. Poursuivre le développement de l'offre FEI+, développer l'offre de formation interne

destinée aux agents de FEI, améliorer l'accessibilité numérique de FEI+, s'engager activement dans la stratégie numérique de la tutelle.



3. FEI, « PATRIMOINE INNOVANT » : UNE ÉQUIPE, UN LIEU ET UNE MARQUE

3.1 Une équipe

3.1.1 Des femmes et des hommes à valoriser

- L'ensemble des agents de FEI exercent des métiers très spécifiques. Garder les talents et permettre un réel transfert de compétences font partie intégrante des objectifs.

3.1.1.1 Assurer la qualité de vie au travail (QVT)

- Concilier l'amélioration continue des conditions de travail et la poursuite de la performance globale de l'établissement. Mise en œuvre de valeurs partagées, organisation de moments d'échanges et de convivialité pour souder l'esprit d'équipe, mise en place d'une politique RH dynamique et renfort de la communication interne.

3.1.1.2 Promouvoir l'égalité femmes/hommes

- Poursuivre la mise en œuvre et l'actualisation du plan d'égalité femme/homme. Le réseau des correspondants égalité sera renouvelé, l'objectif est de faire de FEI un établissement exemplaire et inclusif dans ce domaine comme dans les autres.

3.1.1.3 Mettre en œuvre un plan de formation ambitieux

- Continuer à investir fortement sur sa principale ressource, qui est la ressource humaine, notamment au travers de la montée en compétence et donc de la fidélisation des agents, par les mobilités internes et une politique ambitieuse de concours pour pallier le handicap de FEI en matière de salaires.
- Poursuivre et amplifier la politique de promotion de l'apprentissage.

3.1.2 Une culture de l'accueil

- FEI est un lieu de débats, de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des communautés éducatives du monde. Les équipes savent conjuguer expertise et sens de l'hospitalité pour mettre en œuvre les diverses missions de l'établissement. Les travaux de restauration de l'aile Versailles seront menés avec une redéfinition des missions du service accueil et logistique événementielle.

3.1.2.1 Le nouvel espace du Laboratoire d'innovation et de ressources en éducation (LIRE)

- Avec la finalisation des travaux, cet espace sera une vitrine au niveau national et international des innovations dans le domaine de l'éducation et des langues, à destination des différents publics et sera mis en valeur lors des visites des délégations étrangères dans les locaux. Un lieu de connaissances et de médiation, de découverte de l'expertise et des métiers de FEI en collaboration avec le SDC, un espace de travail adaptable et entièrement pensé pour favoriser le travail collaboratif.

3.1.2.1 Les travaux de l'aile Versailles (cuisines, espaces de restauration et de réception)

- Un nouveau projet de numérisation de l'activité (au titre des réservations notamment), de recrutement d'agents spécialisés dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, sera développé en parallèle d'actions de communication pour faire connaître cette nouvelle offre de



3. FEI, « PATRIMOINE INNOVANT » : UNE ÉQUIPE, UN LIEU ET UNE MARQUE

service auprès de nos principaux partenaires et de nouveaux prospects.

- Mise en place de la certification ISO 20121 pour une activité événementielle responsable.

3.1.3 Une ambition d'exemplarité

- Renforcer la politique de développement durable de l'établissement en menant une action ambitieuse en faveur de la réduction de notre bilan carbone et en faisant de FEI une administration éco-responsable.
- Assurer un suivi dans le temps de l'impact environnemental des

3.2 Un lieu

3.2.1 La stratégie immobilière

- Valoriser son site historique à travers un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) écoresponsable, en assurant la sécurité du site, en exerçant sur site l'ensemble des missions de l'établissement public en particulier celle portant sur l'hôtellerie et la restauration, en mettant en œuvre notre stratégie de développement durable et de sobriété énergétique.
- Les principales opérations sont la rénovation de l'aile Versailles, la finalisation de l'agenda d'accessibilité, le maintien des avis favorables

3.3 Une marque

- France Éducation international, dénomination officielle depuis l'été 2020 est encore une « marque » neuve.
- Promouvoir la marque numérique par la mise en place d'un plan marketing et communication à grande échelle sur la plateforme de formation à distance FEI+.
- Prévoir un nouveau plan de communication autour du développement du podcast FEI et construire l'image de FEI comme « agence » de la

missions en France et engager un dialogue à ce sujet avec l'Agence française de développement dans le cadre des projets de coopération éducative. Etablir un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) écoresponsable qui valorise le site historique.

- Renforcer son engagement social au travers des achats, en créant une cartographie des achats exemplaires ; en encourageant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et des personnes en situation de handicap et en s'assurant de la conformité de ses fournisseurs aux obligations RSE.

d'exploitation du site, la consolidation du mur dit des Binelles et la mise en œuvre des outils d'alerte.

- Lancer au moins deux projets de travaux de performance énergétique et développer des actions de sensibilisation interne autour de la réduction de l'empreinte numérique de FEI et de la mobilité durable.

3.2.2 Un patrimoine d'exception : restaurer le jardin japonais, don d'Albert Khan

- Raviver l'histoire de FEI à travers la rénovation du jardin japonais et de ses environs, et l'inscrire dans une démarche « verte ».

coopération française en éducation.

3.3.1 Renforcer la publication de contenus de grande qualité

- Poursuivre et renforcer la publication régulière de contenus à forte valeur ajoutée mettant en avant l'action de FEI.
- Le site internet deviendra multilingue, accroître la e-réputation de FEI en renforçant l'esprit de communauté grâce au réseaux sociaux et obtenir un meilleur partage des publications.



3. FEI, « PATRIMOINE INNOVANT » : UNE ÉQUIPE, UN LIEU ET UNE MARQUE

- Diversifier les supports de communication en lançant un nouveau podcast « Les carnets du FLE » pour mettre en valeur les actions du DLF et du DEC, en ouvrant un blog de conseil aux utilisateurs, en développant des documents numériques enrichis.

3.3.2 Renforcer les relations presse

- Exercer une veille sur les sujets d'actualité sur lesquels FEI peut valoriser son expertise et cibler des journalistes et médias à contacter.

3.3.3 Développer la communication des « produits » de FEI dans tous les domaines

- Développer la culture « produits » à l'échelle de l'établissement.
- Développer le réseau des assistants ambassadeurs, les liens avec des associations partenaires, organiser événements et célébrations.

3.3.3.1 La promotion des produits du DEC

- Développer notre image de marque et identifier les produits qui répondent le mieux aux besoins de nos utilisateurs est un enjeu stratégique.

- Mettre en œuvre la stratégie de communication et de marketing du département, accompagner les postes diplomatiques dans la définition d'une stratégie de développement des certifications, concevoir et distribuer des outils de promotion et améliorer la communication en ligne.
- Le nombre de candidats annuel constitue un des principaux indicateurs de la réussite de cette stratégie de communication. L'objectif d'évaluation en 2026 est de 2 millions de candidats par an.

3.3.3.2 La promotion des produits du DLF

- Développer sa politique d'« ambassadeurs » pour la promotion de ses formations et produits spécifiques.
- Instruire un projet de labellisation de modules de didactique de base en FLE en ligne et la développer dans les pays disposant d'un institut régional de formation (IRF) en lien avec l'AEFE (Agence pour l'enseignement du français à l'étranger).
- Renforcer les audits internes sur la communication autour des outils numériques du département et de la FOAD.